



Demande de détachement des adjoints administratifs dans le corps des adjoints techniques

POURQUOI JE N'AI PAS EU UN AVIS FAVORABLE ?






La CAP des adjoints techniques vient de s'achever, et vous n'avez pas obtenu d'avis favorable à votre demande de détachement. Pourquoi ?

Le **SNAMA FO** vous donne des éléments de réponse.

Trop souvent, les refus de demande de détachement proviennent de dossier incomplet, n'étayant pas véritablement vos motivations, les missions réelles techniques que vous occupez ou vos compétences techniques acquises !

Les éléments incontournables pour préparer votre dossier de candidature.

Pour rappel : vous devez constituer un dossier de candidature dont la composition est fixée par une note de service annuelle.

-  **Contactez votre chef de service.** Il établira un rapport détaillé mettant en avant vos capacités à mobiliser des connaissances et des compétences propres aux missions techniques que vous effectuez.
-  **Votre compte rendu d'entretien professionnel** est aussi un élément important. Demandez à y faire inscrire vos perspectives d'évolutions professionnelles en termes de carrière et de missions techniques. C'est un des documents essentiels qui sert de base de discussion à la CAP.
-  **N'hésitez pas à demander** à votre hiérarchie toutes formations ou habilitations nécessaires à l'exercice de vos missions.
-  **N'oubliez pas de mettre à jour** votre PARCOURS QUALIFIANT. C'est un élément indispensable qui permettra à l'IGAPS et à l'administration de démontrer vos compétences techniques acquises et d'appuyer vos capacités à les exercer.
-  **Contactez votre IGAPS !** Il évalue votre capacité à vous adapter aux métiers actuels et futurs du corps d'accueil. C'est un évaluateur incontournable ! Il est indispensable de solliciter un entretien et de demander un suivi de votre dossier.



ENFIN, Sachez que cette décision n'est pas irrévocable et définitive !

Contactez le SNAMA FO lors de votre prochaine demande de détachement et envoyez nous une copie de votre dossier de candidature.